



King-Charles & Cavalier-King-Charles Club des Epagneuls Nains Anglais



(Affilié à la Centrale Canine)
(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'agriculture - Arrêté du 22/5/1969)

Siège social : La Malmaison - 77510 VERDELOT -
Site Internet : www.cena.asso.fr

41^e Exposition Nationale d'Élevage

Avec attribution du C.A.C.S. de la Centrale Canine

COMPTANT POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 2024
Qualificative pour le concours agricole 2025

Dimanche 15 septembre 2024
à ST AMAND MAGNAZEIX (87)

GPS 46.1752594750813 1.353260466427426

Sous l'égide de La Centrale Canine et de l'Association Canine Territoriale de la Haute Vienne
et son président M. Franck BONNET MARTINS

Exposition dans un cadre champêtre très agréable,
de grands chapiteaux seront dressés
en cas d'intempérie.

Très facile d'accès avec de nombreux axes routiers
(à la croisée de l'autoroute A 20 et A 73)

Possibilité de garer les camping cars



Engagements possibles sur internet : <https://cedia.fr> - paiement sécurisé -

JURY PRESSENTI :

King Charles toutes classes : Chantal TRANCHANT (F)

Cavalier King Charles :

Blenheim mâles et Unicolores femelles : Philip CARTHY (Ir)

Unicolores mâles et Blenheim femelles : George KOSTOPOULOS (Gr)

Tricolores mâles et femelles : Chantal TRANCHANT (F)

*Les organisateurs se réservent le droit de modifier le Jury en cas de défaillance,
ou si certains juges ont trop de chiens, d'attribuer en priorité les classes Baby, Puppy, Vétéran
et éventuellement Jeune à d'autres juges.*

PARADE DES CHAMPIONS ET VETERANS SUR LE RING D'HONNEUR

Il sera possible de passer le test BREATH (King et Cavalier) pendant la nationale d'élevage.
Les inscriptions se font en ligne sur CEDIA en même temps que les engagements (20€)

Nouveauté : Vous pourrez faire réaliser l'empreinte dentaire de votre chien.
Inscription en ligne sur CEDIA en même temps que les engagements (gratuit)

CLOTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS : le 31 août 2024 (date de réception)
1 seule date de clôture

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES NATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S.

LIEU/DATE : L'EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE se tiendra à St AMAND MAGNAZEIX, le dimanche 15 septembre 2024.

ARRIVEE & JUGEMENTS : L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 h 30. Les jugements commenceront à 9 h 30 précises. Ils pourront être interrompus pour le déjeuner entre 12h et 14h.

LOGEMENT : Les chiens seront logés dans des cages ou dans des zones délimitées qu'ils ne devront quitter que pour se rendre dans le ring se faire juger. Toute infraction à cette disposition peut entraîner l'exclusion du chien et la suppression de ses récompenses.

SORTIE DES CHIENS : Les chiens ne pourront quitter l'Exposition avant 16h. Les exposants s'y engagent par le fait même de leur inscription.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45cm de hauteur et de 35cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce des portées à vendre ; un seul panneau est autorisé par exposant. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

SERVICE VETERINAIRE : Le Service Vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau ; des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ainsi que des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits. La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le Service Vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la Société Organisatrice.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement seront remboursés déduction faite des frais déjà engagés et non récupérables par la société organisatrice.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix. Sont refusés les personnes qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines, les personnes qui appartiennent à une association non affiliée à la Centrale Canine. Sont admis à l'Exposition tous les chiens King Charles et Cavalier King Charles, même ceux sans pedigree, figurant aux classifications établies par la C.C. et la F.C.I. Les chiens dont l'engagement ne serait pas correct se verront privés de l'homologation de toutes récompenses.

SERONT REFUSES : a) Les inscriptions qui seraient parvenues à l'adresse désignée par le Club après la date de clôture des engagements ; b) Les engagements « au poteau » le jour de l'Exposition ; c) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'Exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Elevage et Reproducteur, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement en simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du premier chien est indiqué catalogue compris. Les chiens engagés par trois à cinq en Lot d'Elevage devront préalablement être inscrits dans une classe individuelle (soit Ouverte, Intermédiaire, Baby, Puppy, Jeune, Champions ou Vétérans) et en avoir acquitté le montant. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la Société, même si l'exposant ne peut présenter son chien. Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté à l'entrée de l'Exposition. Seuls les chiens ayant obtenu au moins un «Excellent» dans une exposition organisée sous les règlements de la Centrale Canine peuvent être acceptés «Hors Concours» ou «ne concourant pas».

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES : (les limites d'âge sont comptées au jour de l'Exposition).

CLASSE BABY (ne donnant pas droit à l'attribution du CACS) pour chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

CLASSE PUPPY (ne donnant pas droit à l'attribution du CACS) pour chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

CLASSE JEUNE (ne donnant pas droit à l'attribution du CACS) pour chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois.

CLASSE INTERMEDIAIRE : (donnant droit à l'attribution du CACS en compétition avec la classe ouverte) Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois

CLASSE OUVERTE (donnant droit à l'attribution du CACS en compétition avec la classe intermédiaire) pour les chiens âgés de 15 mois et plus

CLASSE CHAMPION (ne donnant pas droit à l'attribution du CACS) réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (préciser la date d'homologation) âgés d'au moins 15 mois au jour de l'Exposition.

CLASSE VETERAN (ne donnant pas droit à l'attribution de CACS) pour chiens de plus de 8 ans.

CLASSE D'ELEVAGE (classe pouvant être constituée au poteau) : doit être composée de 3 à 5 chiens d'une même race, sans distinction de sexe, ni de couleur de robe, et déjà engagés dans une classe individuelle (soit Intermédiaire, Ouverte, Baby, Puppy, Jeune Champions ou Vétérans). Ces chiens doivent être nés chez le même producteur, mais peuvent appartenir à des exposants différents. Un producteur peut engager plusieurs lots d'affixe, chaque lot de 3 à 5 chiens (même engagés dans des classes différentes) constituant une entité indivisible.

CLASSE REPRODUCTEUR : (classe pouvant être constituée au poteau) pour tout sujet engagé, accompagné de 3 à 5 de ses sujets, issus de 2 partenaires pour les femelles et de 3 partenaires pour les mâles, eux-mêmes inscrits en classe individuelle.

HORS CONCOURS OU NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens non exposés, inscrits à un livre d'origine reconnu par la FCI, accompagnant l'exposant.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, à l'ordre du CLUB DES EPAGNEULS NAINS ANGLAIS, par chèque bancaire ou postal (ou mandat international pour les étrangers).

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 31 août 2024 (date de réception). Tout engagement parvenant au lieu désigné par le Club des Épagneuls Nains Anglais après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1) Des engagements : le Club se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés.

2) Des chiens - à leur entrée ou en cours d'exposition :

a) ceux refusés par le Service Vétérinaire.

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte est formellement interdite.

d) ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin d'un interprète (fonctions qui en aucun cas ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre des engagements dépasse 60 chiens environ. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite. Les exposants ayant des chiens à présenter dans différentes classes devront répondre immédiatement à l'appel d'entrée dans le ring, au besoin en prévoyant des aides ; aucun jugement ne sera retardé.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 90 € qui restera acquise à la Société organisatrice si, après examen, elles sont reconnues sans fondement. Dans tous les cas non prévus par le présent règlement, le Règlement de la Centrale Canine s'appliquera.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Centrale Canine avec extension possible aux Manifestations organisées par les Associations affiliées :

a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;

b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;

c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;

d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société organisatrice ;

e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;

f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée ;

g) le fait de prendre part à un titre quelconque à une manifestation canine non reconnue par la Centrale Canine entraînera, pour son auteur et son chien, l'exclusion de toutes récompenses. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Centrale Canine.

RESPONSABILITE : La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leurs lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions, ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition. (Voir § Reclamations)

CONFIRMATION : Les chiens présentés pourront être confirmés par un expert français présent. Se munir impérativement du formulaire de demande correctement rempli et signé, du certificat de naissance et de la carte d'immatriculation du chien à confirmer. Le tatouage sur le chien doit être parfaitement lisible.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT EN FRANCE

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par des Vétérinaires sanitaires désignés par le Directeur des Services Vétérinaires du Département. Ces vétérinaires peuvent refuser l'admission des animaux pour non conformité aux conditions sanitaires. Les animaux présents doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra pouvoir être justifiée à tout moment.

IMPORTANT :

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, pour le 31 août 2024, photocopie du certificat de vaccination contre la rage des chiens provenant de l'étranger.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER

L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

VERY IMPORTANT

The administration departmental veterinary force the organizers to give to the service departmental veterinary surgeons, for august, 31st, 2024, photocopy of the certificate of vaccination against the rage of the dogs coming from abroad. We ask you to join this photocopy to your sheet of engagement

King-Charles & Cavalier-King-Charles

A remplir par le propriétaire en caractères d'imprimerie - UNE SEULE FEUILLE PAR CHIEN - Photocopies CORRECTES acceptées
À ENVOYER À : CEDIA - NE CENA - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Renseignements : Tél. 01 64 04 37 73 - 09 67 58 19 08

Aucun engagement non accompagné de son règlement (chèque, virement bancaire à l'ordre du CENA) ne sera accepté

41^e EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE - Dimanche 15 septembre 2024 DEMANDE D'ENGAGEMENT

Cadre réservé

RACE : King Charles Cavalier King Charles COULEUR : Blenheim Tricolore Noir Feu Ruby

Sexe : Mâle Femelle Né le : _____

Nom du Chien : _____

LOF : _____ Tatouage : _____
ou n° identification par transpondeur

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Nom du Producteur : _____

Nom du Propriétaire : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

je ne souhaite pas
que ces coordonnées
apparaissent sur le
catalogue

Tél. : _____ Mail : _____

Classe d'engagement :	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>	Jeune <input type="checkbox"/>
	Vétéran <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Ne concourant pas <input type="checkbox"/>
	Paire <input type="checkbox"/>	Couple <input type="checkbox"/>	Lot d'Affixe <input type="checkbox"/>	Lot Reproducteur <input type="checkbox"/>
				Confirmation <input type="checkbox"/>

MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Catalogue compris	Adhérent CENA à jour de cotisation 2024	non adhérent	Sommes adressées
1 ^{er} chien (Hors Baby et Puppy)	42 €	54 €	
2 ^e chien (Hors Baby et Puppy)	30 €	42 €	
3 ^e chien	18 €	30 €	
Par chien (à partir du 4 ^e)	15 €	30 €	
Par chien (à partir du 6 ^e)	5 €	30 €	
Baby et Puppy	15 €	30 €	
Vétéran (+ de 8 ans)	10 €	20 €	
Ne Concourant Pas	10 €	20 €	
Confirmation seule (Chien non exposé)	18 €	24 €	
Test BREATH	20 €	30 €	
Empreinte dentaire	Gratuit	5 €	
		Total	

PARADE DES CHAMPIONS & VETERANS :

Inscription gratuite sur place.
Prière de se munir des titres de Champion.
Tous les titres F.C.I. seront acceptés.

Engagements possibles sur internet :
<https://cedia.fr> - paiement sécurisé

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements fournis. J'accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence j'exonère spécialement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait de tous accidents, morsures, vol, maladie et autres dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, atteints d'une maladie contagieuse et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition.

En cas d'inobservation du règlement, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le présent règlement ou ceux de la Centrale Canine.

Fait à _____

le _____

Signature (précédée de "lu et approuvé")

La confirmation est gratuite pour les chiens exposés

Cotisation 2024 : voir formulaire au verso

EXPOSANTS ETRANGERS :

Joindre OBLIGATOIREMENT UNE PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT
DE VACCINATION ANTIRABIQUE à votre engagement

EXPOSITION SANS CAGES

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS PAR
COURRIER : 31 août 2024

1 seule date de clôture.

Protocole

Test fonctionnel pour les races brachycéphales BREATH (BRachycephalic Exercise Aptitude Test for Health)

Tout chien des races brachycéphales (cf. liste ci-dessous) peut participer. Le test fonctionnel est fait pour être organisé par un club de race, avec la possibilité d'accueillir tout chien des races concernées.

Le test fonctionnel est indépendant du TAN. Le TAN peut prendre en compte la réussite du test fonctionnel, mais les autres épreuves devront être menées après la réalisation du test fonctionnel.

Ce test fonctionnel est noté par un vétérinaire. Il est assisté par des experts du club de race organisateur (1 expert pour 2 chiens testés simultanément), les experts peuvent être juges des races concernées ou non.

Le test consiste en une distance à parcourir en un temps donné par le chien accompagné de son propriétaire (ou d'une personne désignée par son propriétaire) en marche rapide. Le chien doit suivre le parcours balisé, il est chronométré. Il peut être réalisé en intérieur. Le test doit s'effectuer de préférence à une température ambiante allant de 15 à 20°C si possible et pas au-delà de 25°C ni en-dessous de 10°C. Le test fonctionnel est organisé dans des conditions de température et d'environnement raisonnables.

Les couples distance/temps sont définis par race :

Race	Distance à parcourir	Temps max	Race	Distance à parcourir	Temps max
Bulldog	500 m	6 min	Epagneul pékinois	250 m	10 min
Bouledogue Français	500 m	6 min	Griffon Belge	500 m	6 min
Carlin	500 m	6 min	Griffon Bruxellois	500 m	6 min
Dogue de Bordeaux	500 m	6 min	Shih Tzu	500 m	6 min
Epagneul japonais	500 m	6 min	Terrier de Boston	500 m	6 min
Epagneul King Charles	500 m	6 min			

Le test fonctionnel n'est pas une performance physique, les chiens doivent pouvoir le passer sans effort excessif, les propriétaires ne doivent pas pousser leurs chiens au-delà de leurs capacités physiques naturelles. Le vétérinaire peut à tout moment disqualifier un chien, s'il considère que son état physique le justifie. Un chien qui ne finit pas le parcours ou le finit au-delà de la limite de temps fixée est disqualifié, il ne pourra pas repasser le test ultérieurement.

À l'arrivée, le vétérinaire juge l'état physique du chien, si le chien présente un essoufflement ou tout autre signe de fatigue excessive, il sera disqualifié. Si non, il aura réussi le test fonctionnel.

En cas de réussite au test, le chien peut être classé en 2 catégories :

- Apte (BREATH-1) : Le chien a passé le test, il satisfait aux conditions de celui-ci, mais il apparaît essoufflé, tirant la langue ou légèrement fatigué, ou bien proche de la limite maximale de temps.
- Apte + (BREATH-1+) : Le chien a parcouru la distance facilement dans un temps moindre et n'arrive pas du tout essoufflé.

Les résultats BREATH-1(AAAA) / BREATH-1+(AAAA) (test fonctionnel réussi en année AAAA) et BREATH-0 (disqualifié au test fonctionnel) seront affichés sur les pedigrees comme une performance.

Un formulaire de résultat doit être rempli **pour tous les chiens ayant passé le test** (réussi ou non) et envoyé par le club organisateur au Service Santé de la SCC pour enregistrement.

Un chien peut passer le test BREATH à partir de l'âge de la confirmation.

Il est conseillé de renouveler le test tous les 2 ans pour un chien.



King Charles & Cavalier King Charles

Club des Epagneuls Nains Anglais
(Affilié à la Société Centrale Canine)

FICHE DENTAIRE (âge requis 12 mois)

Race : Cavalier King Charles, King Charles

Nom du chien :

Date de naissance :/...../..... - Numéro de LOF :/.....

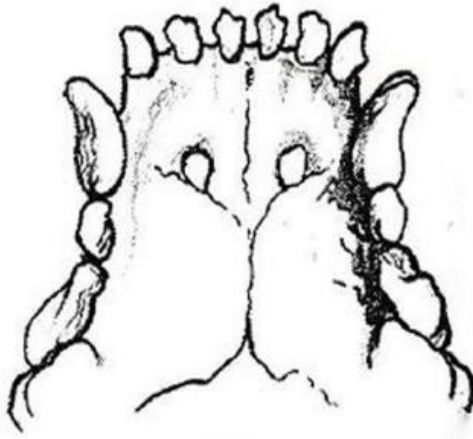
Identification :

Origines : Père :

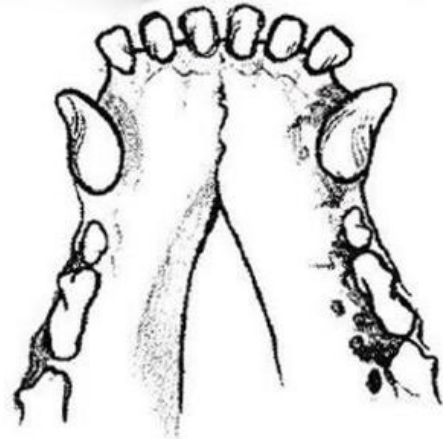
Mère :

Producteur : – Propriétaire :

Mâchoire Supérieure



Mâchoire Inférieure



**Cocher les dents manquantes & reporter dans la case « remarques » les absences de dents ou autre problème dentaire*

Incisives Présentes : **OUI –NON**

Canines Présentes : **OUI –NON**

Remarques :

Examen effectué à la Nationale d'Élevage Saint Amand Magnazeix le 15 septembre 2024

Nom & Signature du Juge

Nom & Signature du Propriétaire

ATTENTION

L'exposition se déroule à l'extérieur, prévoyez des protections contre la météo :
soleil, chaleur, pluie...

TOMBOLA AVEC DE NOMBREUX LOTS

Les exposants engageant sur internet en classe champion sont priés d'adresser une copie des titres à
CEDIA - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM ou champion@cedia.fr

Adressez le plus rapidement possible vos engagements.



Concours présentation enfant et son chien : Inscription sur place le 15 septembre 2024

DOTATIONS ET RECOMPENSES

Les organisateurs de l'exposition accepteront avec grand plaisir les coupes, prix et récompenses que vous auriez l'amabilité d'offrir.

Toutefois, nous vous remercions de bien vouloir prévoir des conditions d'attribution simples afin de ne pas multiplier les jugements.

Vous voudrez bien en faire part au club avant la date de clôture afin de pouvoir les inscrire au catalogue.

Les prix devront être marqués et remis par les donateurs eux-mêmes.

**A LA PAUSE DÉJEUNER,
UN APÉRITIF CONVIVAL SERA
OFFERT PAR LE CLUB AUTOUR
DES SPÉCIALITÉS "APÉRITIVES" QUE
CHACUN VOUDRA BIEN APPORTER**

BUVETTE ET SANDWICH SUR PLACE

King-Charles & Cavalier-King-Charles

(CLUB DES EPAGNEULS NAINS ANGLAIS)

Site Internet : www.cena.asso.fr

DEMANDE **D'ADHESION** **OU** **RENOUVELLEMENT 2024**

(mettre une croix dans la case correspondante)

Je soussigné, Mme, Mlle, M.

Nom Prénom

Adresse

Ville Code Postal Téléphone

Sollicite mon adhésion ou renouvelle mon adhésion au *Club des Epagneuls Nains Anglais* en qualité de :

Membre Actif : 37 € - **Couple : 47 € -** **Bienfaiteur : 111 €**

Propriétaire

Eleveur

King Charles

Cavalier King Charles

E-mail

(l'adresse e-mail est importante pour recevoir rapidement des informations)

Règlement par Paypal

par virement bancaire : IBAN FR76 1660 6100 1884 8914 9071 139

ou par chèque au nom de : Club des Epagneuls Nains Anglais et le faire parvenir à :

Mme Françoise LEBRUN - Le Petit Bourg Gautier - 50600 LE MESNILLARD

Adhésion présentée par (parrain) Mme, Mlle, M. :

Date et signature (obligatoire)
du demandeur